



Lutte collective Frelon asiatique

Vous êtes particulier ? Vous suspectez sa présence ?
Contactez la plateforme départementale
pour une prise en charge au

02 77 64 54 27

www.frelonasiatique27.fr
contact@frelonasiatique27.fr

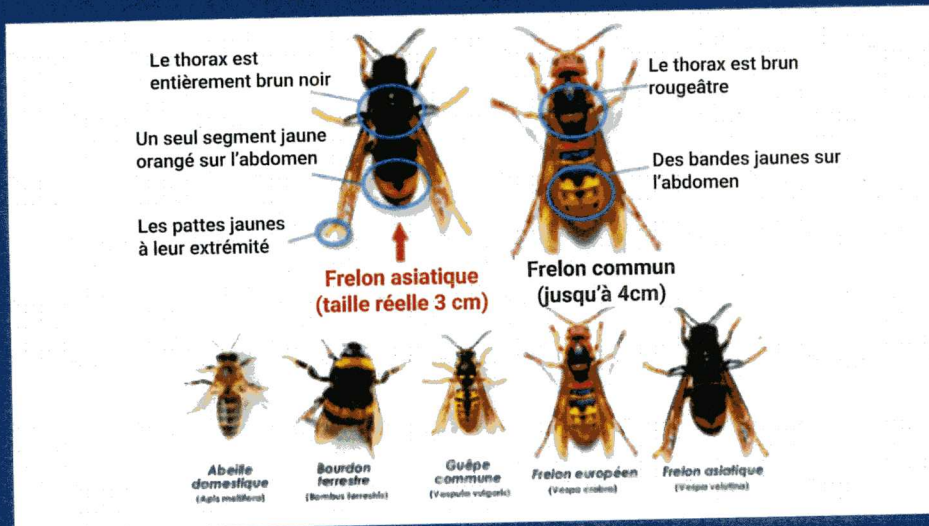


Le Frelon asiatique : une espèce invasive

Le Frelon asiatique se développe fortement sur le territoire et impacte l'apiculture et la biodiversité. Le plan de lutte collective dans l'Eure, vise à diminuer la pression du frelon asiatique sur la biodiversité et les ruchers.

Identification du Frelon asiatique

Le Frelon asiatique est plus foncé et contrairement au Frelon européen, l'extrémité de ses pattes sont jaunes.



Impact sur l'homme

Le Frelon asiatique est classé danger sanitaire de seconde catégorie, du fait de son impact sur l'abeille domestique et la production de miel. Sa piqûre représente un risque élevé pour les personnes allergiques ou pour les personnes intervenant dans l'entretien d'espaces verts car les attaques peuvent être massives. C'est pourquoi, il faut être vigilant lorsque le nid est à hauteur d'homme ou proche d'une habitation. Avant d'entreprendre des travaux de toiture ou de taille, observer l'environnement pour repérer des mouvements d'insectes.

